

LES PETITS ECOLIERS

2011 - 2012

Bien vivre
ensemble
à l'école



Journal

Ecole Fondamentale Notre-Dame de Braives
cycle 2½ - 8

**JOURNAL PERDU ?
PENSEZ AU SITE
DE L'ASSOCIATION DE PARENTS !
[HTTP://NDBRAIVES.WORDPRESS.COM/](http://ndbraives.wordpress.com/)**



SOMMAIRE

LE MOT DE LA DIRECTRICE	1
PHOTOS DES INSTITUTRICES	1
OBJECTIFS ÉDUCATIFS	2
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	2
PROJET D'ÉTABLISSEMENT.....	3
RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR.....	4
TARIF DES REPAS	7
PISCINE	7
GARDERIE	7
MARDI FRUITS	7
POUVOIR ORGANISATEUR.....	8
ASSOCIATION DE PARENTS	9
COUR ARRIÈRE	11
PHOTOS	12
CALENDRIER.....	13
LIENS UTILES	15
RECETTE DE LA COMPOTE DE POMMES ...	16
ACTIVITÉS	17
LES VOYAGES	19
RÉBUS	20
PETITS JEUX	21
SPONSORS COUR ARRIÈRE	23



LE MOT DE LA DIRECTRICE



Chers parents,

En ce premier jour de septembre, permettez-moi tout d'abord de souhaiter à chacun et chacune

d'entre vous, et plus spécialement à nos nouveaux élèves et à leurs parents, une excellente rentrée 2011 – 2012 à l'école Notre-Dame de Braives. Je souhaite à tous nos enfants beaucoup de bonheur, de découvertes, d'apprentissages et d'occasions de grandir durant cette année scolaire.

Quelques nouveautés pour cette rentrée...

Tout d'abord, la parution de ce petit livret conçu et réalisé par notre Association de Parents. Vous y trouverez notamment les photos des institutrices ainsi que leur nom et la classe dont

elles ont la charge.

Ensuite, vous parcourrez les projets éducatifs et pédagogiques ainsi que l'évolution de notre projet d'établissement.

Enfin, vous prendrez connaissance des différentes dates des activités organisées tout au long de cette année scolaire.

A ne pas oublier...

En cas de souci ou de problème rencontré avec votre enfant, n'hésitez pas à venir en parler tout de suite à l'enseignante concernée ou m'en parler avant que ce dernier ne prenne trop d'ampleur.

Encore une bonne rentrée à tous et à toutes.

Isabelle DETIEGE

LES INSTITUTRICES



Mme Babeth
Accueil
1^{re} maternelle



Mme Emilie
1^{re} maternelle
2^e maternelle



Mme Isabelle
2^e maternelle
Directrice



Mme Christine
3^e maternelle



Mme Marie-France
1^{re} primaire



Mme Anne-Françoise
1^{re} primaire
2^e primaire



Mlle Kathlyn
2^e primaire



Mme Geneviève
2^e primaire

OBJECTIFS EDUCATIFS

DÉCRET «MISSIONS» : FINALITÉS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Promouvoir la **confiance en soi** et le **développement** de la personne de chacun des élèves.

Amener tous les élèves à **s'approprier** des savoirs et à **acquérir** des compétences qui les rendent aptes à **apprendre toute leur vie** et à **prendre une place active** dans la vie économique, sociale et culturelle.

Préparer tous les élèves à **être des citoyens** responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, plu-

raliste et ouverte aux autres cultures.

Assurer à tous les élèves des chances égales **d'émancipation sociale**.

PROJET ÉDUCATIF DES ÉCOLES CATHOLIQUES

La solidarité responsable

L'intériorité

La créativité

Le respect de l'autre

Le sens du pardon

Le don de soi

La confiance dans les possibilités de chacun



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE «L'ÉCOLE DE LA REUSSITE»

Donner du sens aux apprentissages.

Assurer la continuité dans les apprentissages.

Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages.

Harmoniser le passage maternelle-primaire.

Empêcher tout redoublement pendant le cycle.

Conforter les équipes dans une dynamique de réussite.

Associer les parents de tous milieux à la vie de l'école.

Favoriser l'ouverture de l'école sur son environnement.

(extrait du décret «Missions prioritaires»)

PROJET PÉDAGOGIQUE DU RÉSEAU LIBRE CATHOLIQUE

Les types de pédagogie (« Pour une

pédagogie de l'école chrétienne fondamentale d'aujourd'hui ») :

Une pédagogie fonctionnelle centrée sur l'enfant, suscitant des dynamismes individuels pour réaliser un apprentissage dans un contexte significatif et dans des activités fonctionnelles.

Une pédagogie participative où le groupe d'enfants avec l'(es) adulte(s) sont partenaires dans le choix, l'organisation, la réalisation, l'évaluation des différentes activités à partir des nécessités, des besoins des uns et des autres.

Une pédagogie différenciée proposant des apprentissages qui respectent l'évolution de la pensée enfantine, respectueuse du type d'intelligence de chaque enfant, afin que chacun, par des voies qui lui sont propres, puisse atteindre le maximum de responsabilités.

PROJET D'ETABLISSEMENT

Nos priorités pour 2 à 3 ans
(2011-2012, 2012-2013, 2013-2014) :

POUR DEVENIR UN CITOYEN RESPONSABLE

L'école est un chemin de liberté parce que l'enfant apprend à obéir au droit plutôt qu'à la force.

Toute initiative visant à promouvoir une meilleure compréhension et appropriation des règles permet de développer le sens de la responsabilité des élèves.

Il faut donc **bien connaître son « métier d'écopier »**.

Il faut **connaître ses droits et ses devoirs** (à l'école, contribuer à élaborer un règlement de vie de la classe ou de l'école).

Il faut **se respecter, respecter l'autre, savoir se contrôler, être poli**.

Il faut **faire attention à se protéger**, à la maison, à l'école, dans la rue (sécurité domestique, sécurité routière, règles de prudence dans toutes les situations à risques).

POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

L'égalité des élèves devant la loi, l'identité de leurs droits et de leurs devoirs, quelles que soient leurs particularités, est le principe même de la communauté scolaire.

L'égalité à l'école:

C'est **prendre la parole** à son tour et à bon escient, s'exprimer et écouter, essayer de comprendre l'autre.

C'est **accepter les règles** qui s'ap-

pliquent également à tous en s'intégrant dans un groupe de travail, de jeu ou de pratique sportive.

C'est **apprendre à régler des conflits de façon juste**, savoir se défendre, et ne pas mettre l'autre en danger.

C'est **tenir sa parole** et ne pas tromper l'autre puisqu'on le considère comme son égal.

POUR LE RESPECT DES DIFFÉRENCES

La réciprocité des droits et des devoirs forge le sentiment d'une solidarité entre élèves.

En **accueillant** un nouveau, en aidant un enfant malade ou handicapé.

En **s'entraidant et en venant en aide** dans le travail et dans la vie scolaire, en sachant gagner et perdre dans le jeu, en prêtant et partageant.

En **partageant** les ressources de l'environnement avec les autres, en ne gaspillant pas l'eau, l'énergie, en préservant la nature pour les générations à venir.

En **osant** parler, en se confiant, en considérant l'autre comme un ami.



REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

FRÉQUENTATION ET OBLIGATION SCOLAIRE.

HORAIRE.

L'école a adopté l'aménagement du temps scolaire suivant :

- Début des cours **8h50**
- Sortie de midi 11h55
- Rentrée de midi 13h00
- Sortie de l'après-midi **15h35**

ARRIVÉE DU MATIN.

Les enfants sont accueillis à **partir de 8h15**. Avant cette heure, la garderie est organisée à l'école communale.

Petit rappel : la garderie se facture au nombre de minutes que l'enfant reste à la garderie et non pas à l'heure.

Entre 8h15 et 8h30, les enfants sont accueillis à l'intérieur des classes.

A partir de 8h30, TOUS les enfants sont sous la surveillance d'une enseignante dans la cour. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité légale, aucune surveillance ne sera assurée à l'intérieur du bâtiment.

A L'EXCEPTION des enfants de 1^{re} maternelle et classe d'accueil (Madame Babeth) qui seront surveillés par une enseignante dans leur classe.

Modification de l'horaire en fonction des conditions climatiques.

Pour éviter tout encombrement dans le couloir, les enfants de 1^{re} et 2^e primaires vont déposer leur mallette sous le préau, les enfants des

classes maternelles déposent leur cartable dans leur panier respectif.

A 8h50, les enfants rentrent en classe et **les cours commencent pour tous**. Il est demandé à **tous** les parents de déposer leur enfant et de ne pas s'attarder afin de ne pas déranger le bon déroulement de la classe.

Quand la sonnerie retentit, **tous les enfants** se rangent en silence. A partir de ce moment, les enfants **sont pris en charge par l'enseignante**.



PRÉSENCE DE L'ENFANT (EN OBLIGATION SCOLAIRE) À L'ÉCOLE...

Les parents veillent à ce que leur enfant fréquente **régulièrement** l'école et y **arrive à l'heure pour le début des cours**.

L'élève doit participer à **tous les cours** et aux activités pédagogiques organisées par l'école. En

ce qui concerne la piscine, les cours de natation sont obligatoires sauf certificat médical remis avant le cours.

Le journal de classe est un moyen de correspondance entre l'école et les parents. Les retards, les congés et le comportement de l'élève y sont inscrits ou rappelés.

Une information, donnée à temps via le journal de classe, indique toute tâche imposée à domicile et le matériel nécessaire aux prochains cours. Les parents **contrôlent chaque jour** le journal de classe de leur enfant **et signent les remarques** qui s'y trouvent et répondent aux **convocations** de l'école.

LES RETARDS...

Il est important de prendre de bonnes habitudes dès le plus jeune âge. Les élèves en retard ne peuvent se présenter à l'école qu'accompagnés de leurs parents ou d'un mot d'excuse. Les retards (après 9h30) répétés ou importants sont assimilés à des absences.

LES ABSENCES...

Toute absence doit être justifiée. Les seuls motifs d'absence reconnus sont les suivants :

L'indisposition ou maladie de l'élève (un certificat médical doit être remis à l'enseignante si l'absence dépasse 2 jours).

Le décès d'un parent ou d'un allié de l'élève jusqu'au 4^e degré.

La convocation par un organisme officiel (commune, tribunal...)

Un cas de force majeure ou des circonstances exceptionnelles qui seront appréciées par le chef d'établissement.

Toute absence pour d'autres motifs sera considérée comme non justifiée et peut avoir des conséquences sur la validité des études (Circulaire ministérielle du 19 avril 1995).

SORTIE DES CLASSES.

En vue de sécuriser la sortie des classes, les enfants de 1^{re} et 2^e primaires attendent sur **leur ligne. Le feu vert est donné par leur institutrice**. Les enfants ne peuvent rejoindre leurs parents qu'à ce signal.

Les enfants des classes maternelles **attendent sur le tapis de leur classe** respective que leur institutrice aperçoive un membre de leur famille. **A ce moment, l'enfant est envoyé vers celui-ci**. Une institutrice est chargée de surveiller le passage des enfants à la barrière.

Il est demandé aux parents des enfants de maternelle, d'attendre leur enfant au-dessus de la cour ou sous le préau.

Ce sont d'abord les parents qui apprennent aux enfants le savoir-être, la maîtrise de soi et le respect des autres.

ATTENTION : lorsque l'enfant est près de ses parents, **il est sous leur responsabilité**, il ne peut redescendre dans la cour que pour un oubli éventuel.

Le parking se fait à l'arrière de l'école et non sur les trottoirs. Pensez aux piétons!

PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉ- RIEURE.

Pour être admis dans l'année primaire suivante, les enfants devront obtenir la dernière période 60% en mathématiques et 60% en langue française.

VACANCES ET CONGÉS POUR L'AN- NÉE SCOLAIRE EN COURS...

Une feuille est remise en début de chaque année scolaire.

LA VIE AU QUOTIDIEN...

RÈGLES DE VIE.

Un respect et une confiance mutuels (enfants – parents – enseignants) sont indispensables à l'épanouissement de chaque enfant. L'école favorise l'ouverture de l'élève sur le monde et assure avec la famille l'éducation globale de l'enfant. Les enseignants apprennent aux enfants les connaissances et le savoir-faire.

VÊTEMENTS ET OBJETS DE VALEUR / GADGETS

Les vêtements doivent être **marqués**. L'école ne peut être tenue responsable de la perte de bijoux et objets apportés à l'école.

Éviter de mettre des boucles d'oreilles aux petites filles, elles peuvent être source d'accident.

Jouets et jeux, sources de conflit (perte, vol, casse, blessure...) sont **interdits**. Les doudous et tétines

(en accueil et 1^{re} maternelle) sont les seuls objets autorisés.

Exceptions : ballons en plastique, cordes à sauter, élastiques.

A L'ÉCOLE, POUR CONSTRUIRE SON AUTONOMIE,

Il faut cultiver le respect de soi et des autres, le respect des bâtiments et des meubles mis à notre disposition. En cas de non respect du matériel scolaire, les enfants pourront être amenés à effectuer des actions de remise en état.

L'ARGENT.

Pour une question d'organisation, lorsque vous confiez de l'argent à votre enfant, faites-le toujours dans une **enveloppe nominative** reprenant la somme, la date et le motif du paiement. Celle-ci sera **remise** par l'enfant à **une enseignante**.

REPAS SCOLAIRES.

Les dîners doivent être payés **OBLIGATOIREMENT** le vendredi de la semaine précédente, dans une **enveloppe nominative**. En cas d'oubli ou de non paiement des dîners, prévoir des tartines à votre enfant pour la semaine suivante.



COMMUNICATION AVEC LES PARENTS.

Comment rencontrer un enseignant?

- De 08h40 à 08h55 (bref entretien).
- Demander un rendez-vous.
- L'enseignant vous convoque.

Comment rencontrer la direction?

- De 08h40 à 08h55 (bref entretien).
- Demander un rendez-vous.
- Après les cours.
- La direction vous convoque.

Le journal de classe (pour les classes primaires) et le carnet de communication (pour les classes maternelles) sont également un moyen de correspondance entre l'école et les parents. Les retards, les congés, les informations de dernière minute et le comportement de l'élève y sont inscrits ou rappelés.

TARIF DES REPAS



Repas chaud en primaire :	3,35 €
Repas chaud en maternelle :	2,85 €
Frites :	1,30 €
Soupe :	0,30 €

PISCINE



Piscine maternelle :	1,60 €
Piscine primaire :	2,40 €

GARDERIE

La garderie est assurée par l'A.S.B.L. « enfants contents, parents aussi » à l'école communale de Braives.

Elle accueille les enfants de **6h45 à 8h15** le matin et de **15h30 à 18h30** le soir.

L'intervention financière des parents est fixée à 1,20 € par heure et par

enfant. Une ristourne est accordée aux parents souscrivant à une domiciliation bancaire (3 % de réduction pour 1 ou 2 enfants et 5 % pour 3 enfants ou plus vivant sous le même toit).

Vous recevrez un relevé de présences à la fin de chaque mois.

MARDI FRUITS

Dans le but de sensibiliser les enfants à une alimentation saine et équilibrée, ils reçoivent des fruits de production locale chaque mardi.

“Les madames nous donnent des pommes, des poires ou des fraises. C'est chouette! Pourquoi elles n'ont pas inventé la semaine fruits?” Louis - 3^e maternelle



POUVOIR ORGANISATEUR

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU POUVOIR ORGANISATEUR.

Aux parents des élèves de l'école Notre-Dame.

Tout d'abord, un tout grand merci pour l'inscription de votre enfant dans notre école.

Merci pour la confiance que vous accordez à nos enseignants et à notre établissement.

Sans vos enfants, notre école ne peut pas vivre !

La direction et les enseignants mettent tout en œuvre pour que le développement et l'épanouissement de votre enfant s'effectuent dans les meilleures conditions.

S'il faut des enfants pour faire vivre une école, il faut également un Pouvoir Organisateur pour que l'école puisse vivre !

Le Pouvoir Organisateur est une A.S.B.L. de gestion de l'école. Son rôle est de désigner, nommer la direction, les enseignants, d'entretenir les bâtiments et de gérer les finances de l'école...

Toute cette gestion se fait au sein de l'A.S.B.L. de l'école Notre-Dame, dans le respect mutuel de chacun des membres, et nos décisions finales sont toujours prises en tenant compte du bien-être de l'enfant.

En cette période de rentrée, au nom de tous les membres du Pouvoir Organisateur, je souhaite à tous une excellente rentrée scolaire et un travail journalier et régulier pour des résultats fructueux.

Bernadette Limbort

Durant l'année scolaire, vous entendrez parler de l'**U.P.E.B.**

Entendez par là, L'**Union** pour la **Promotion** des **Ecoles de Braives**.

C'est une A.S.B.L. qui a été créée par Monsieur le Ministre Pierre Hazette lorsqu'il était échevin à Braives. Elle a été revue et les statuts ont été publiés au moniteur le 17/10/2002.

L'activité de l'A.S.B.L. s'exerce au profit des enfants fréquentant les écoles fondamentales, libre et communale de Braives-centre et depuis 2002, l'école d'Avennes.

Elle a pour objet :

de recueillir les fonds nécessaires à la distribution des cadeaux de Saint-Nicolas aux enfants des écoles de Braives-centre et d'Avennes,

de promouvoir tout ce qui peut développer l'éducation intellectuelle, culturelle, physique, sociale, civique dans ces écoles ainsi que tous services propres à assurer leur promotion.



ASSOCIATION DE PARENTS

QUI SOMMES-NOUS?

Il y a cinq ans, des parents motivés se sont réunis dans une ambiance conviviale afin de récréer une association à l'école Notre-Dame.

Depuis lors, les idées foisonnent et les projets prennent vie pour le plus grand bonheur des enfants.

BUTS?

Collaborer avec les enseignantes, la directrice et le Pouvoir Organisateur afin d'augmenter, si possible, le bien-être des enfants au sein de l'école.

Soutenir financièrement ou par un petit coup de main les projets scolaires.

Faire plus ample connaissance avec d'autres parents.

Réunir les bonnes idées et les bonnes volontés.

"Cette association, ce sont nous, les parents, qui en faisons ce que nous désirons."

QUEL INVESTISSEMENT PERSONNEL?

Chacun s'investit selon ses disponibilités: une heure, une réunion, un après-midi ou plus ...

Peu de réunions sur l'année (+/- 5)

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

Petit-déjeuner de la rentrée.

Cortège de Carnaval.

Brocante pour enfants.

Aménagement de la cour arrière.

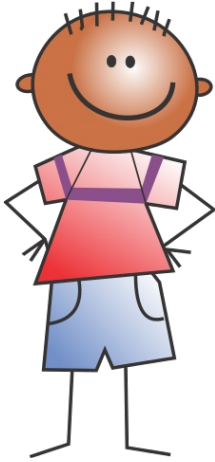
Aide aux institutrices lors du marché de Noël et au PO lors de la journée d'entretien des bâtiments.

Participation financière: achat de lecteur DVD, appareil photo, lecteur CD, collations lors de sorties scolaires...

Les Petits Écoliers, journal de l'école.

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS REJOINDRE!!!





Afin de présenter les membres de l'Association de Parents et d'accueillir les nouvelles bonnes volontés,

la première réunion de cette année sera organisée le lundi 3 octobre 2011 à 20 h à l'école pour nous rencontrer et partager nos idées.

<http://ndbraives.wordpress.com/>
ndbraives@gmail.com

Par sympathie



COUR ARRIERE

CA Y EST...

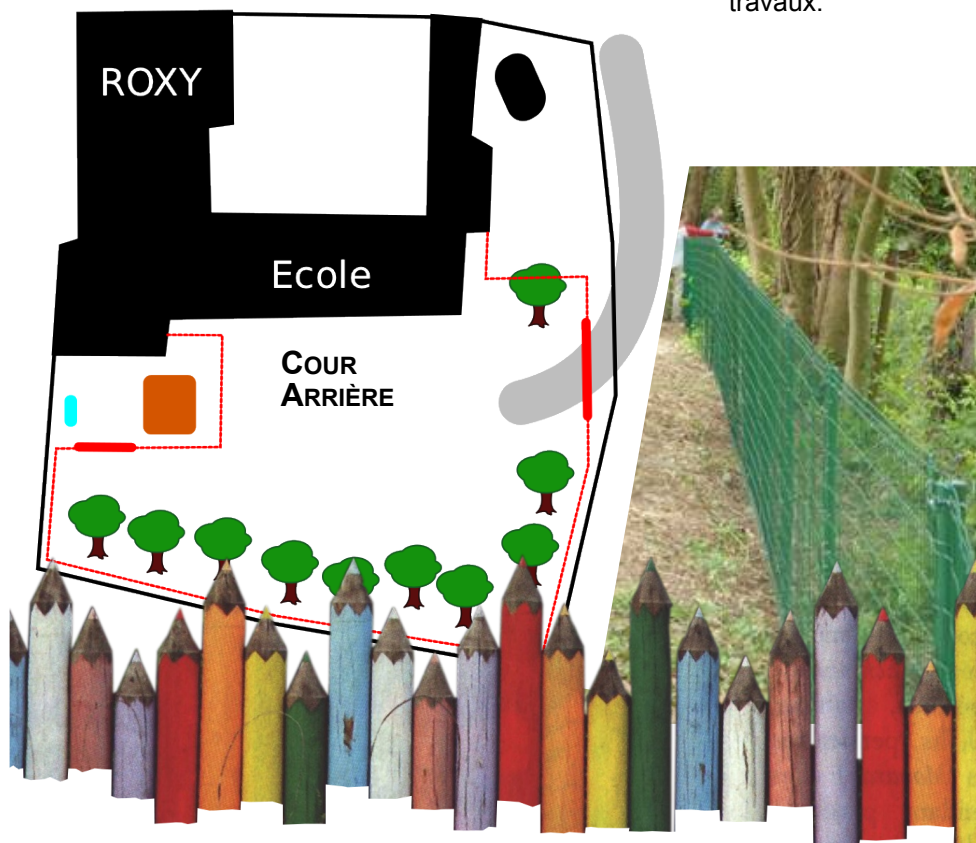
A la rentrée, les enfants auront un coin de verdure pour courir, sauter, danser, jouer dans les arbres !!

Cela faisait quelque temps déjà que l'Association de Parents caressait le projet d'aménager l'espace derrière l'école, et la première partie des travaux a été réalisée cette année : un gros nettoyage, une septantaine de trous et de piquets. Quelque 100m de clôture plus loin, la cour se dessine petit à petit.

Dans un second temps, une barrière et la fin de la clôture seront placées et puis viendra le temps des aménagements de quelques surprises pour les enfants !

Mais un dessin en dira plus que des mots ... tout le monde s'y est mis, petits et grands !

Merci à tous les sponsors figurant à l'arrière du carnet, grâce à qui nous avons pu acheter le matériel, et à ceux qui ont prêté main-forte lors des travaux.



PHOTOS



Septembre 2011

L	Ma	Me	J	V	S	D
			1	2	3	4 Déjeuner AP
5	6	7 P1p	8 G2p	9	10	11
12	13	14 P2p	15 G1p P3m	16	17	18
19	20	21 P1p	22 G2p P2m	23	24	25
26	27	28 P2p	29 G1p P3m	30		

Octobre 2011

L	Ma	Me	J	V	S	D
					1	2
3	4	5 P1p	6 G2p P2m	7	8 Soir: repas moules	9 Midi: repas moules
10	11	12 P2p	13 G1p P3m	14	15	16
17	18	19 P1p	20 G2p P2m	21	22	23
24	25	26 P2p	27 G1p P3m	28	29	30
31						

Janvier 2012

L	Ma	Me	J	V	S	D
						1
2 Congé	3 Congé	4 Congé	5 Congé	6 Congé	7	8
9	10	11 P2p	12 G1p P3m	13	14	15
16	17	18 P1p	19 G2p P2m	20	21	22
23	24	25 P2p	26 G1p P3m	27	28	29
30	31					

Février 2012

L	Ma	Me	J	V	S	D
		1 P1p	2 G2p P2m	3	4	5
6	7	8 P2p	9 G1p P3m	10	11	12
13	14	15 P1p	16 G2p P2m	17	18	19
20	21 Congé	22 Congé	23 Congé	24 Congé	25 Congé	26
27	28	29 P2p				

Mai 2012

L	Ma	Me	J	V	S	D
	1	2 P2p	3 G1p P2m	4 Barbecue de l'école	5	6
7	8	9 P1p	10 G2p P3m	11	12	13
14	15	16 P2p	17 Congé	18	19	20
21	22	23 P1p	24 G2p P2m	25	26	27
28	29	30 P2p	31 G1p P3m			

Juin 2012

L	Ma	Me	J	V	S	D
				1 Soirée souv. mer 1 ^{er} prim	2	3
4	5	6 P1p	7 G2p	8 Classe de ferme 2 ^e et 3 ^e mat.	9	10
11	12	13 P2p	14 G1p P2m	15	16	17
18	19	20 P1p	21 G2p P3m	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Novembre 2011

L	Ma	Me	J	V	S	D
	1 Congé	2 Congé	3 Congé	4 Congé	5	6
7	8	9 P1p	10 G2p P2m	11	12	13
14	15	16 P2p	17 G1p P3m	18	19	20
21	22	23 P1p	24 G2p P2m	25	26	27
28	29	30 P2p				

Décembre 2011

L	Ma	Me	J	V	S	D
			1 G1p P3m	2	3	4
5	6	7 P1p	8 G2p P2m	9	10	11
12	13	14 P2p	15 G1p P3m	16	17 Marché de Noël	18
19	20	21 P1p	22 G2p P2m	23	24	25
26 Congé	27 Congé	28 Congé	29 Congé	30 Congé	31	

Mars 2012

L	Ma	Me	J	V	S	D
			1 G1p P3m	2	3 Carna- val AP	4
5	6	7 P1p	8 G2p P2m	9	10	11
12	13	14 P2p	15 G1p P3m	16	17 Spec- tacle de l'école	18
19	20	21 P1p	22 G2p P2m	23	24	25
26	27	28	29 Classe de mer 1 ^{re} prim. P3m		30	31

Avril 2012

L	Ma	Me	J	V	S	D
						1
2 Congé	3 Congé	4 Congé	5 Congé	6 Congé	7	8
9 Congé	10 Congé	11 Congé	12 Congé	13 Congé	14	15
16	17	18 P2p	19 G1p P2m	20	21	22
23	24	25 P1p	26 G2p P3m	27	28	29
30						

Notes



P = piscine

G = gym

p = primaire

m = maternelle

AP = association de parents

LIENS UTILES

ECOLE FONDAMENTALE NOTRE-DAME DE BRAIVES

Place du Carcan, 13 – 4260 Braives
Directrice : Isabelle Detière
Tél : 019/69.85.24
ec002383@adm.cfwb.be

POUVOIR ORGANISATEUR

Bernadette Limbort - Présidente
Tél: 019/69.80.04
fermelimbort@skynet.be

Emmanuelle Delmotte - Vice-présidente
Xavier Troquet - Trésorier
Benoît Cartuyvels - Secrétaire

ASSOCIATION DE PARENTS

<http://ndbraives.wordpress.com/>
ndbraives@gmail.com

ECOLE DE BRAIVES-CENTRE (GARDERIE ET POURSUITE DU CURSUS SCOLAIRE : 3^E - 6^E PRIMAIRE)

Place du Carcan, 2 – 4260 Braives
019/69.91.64

EXTRASCOLAIRE/SPORTS/STAGES

ENFANTS CONTENTS, PARENTS AUSSI A.S.B.L. (ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - GARDERIES)

Rue du Cornuchamp, 5 – 4260 Braives
Tél : 019/69.62.22
www.braives.be/accueilextrascolaire.aspx

SPORT EDUCATION MEHAIGNE (SEM) A.S.B.L. (TOUT SUR LE SPORT À BRAIVES)

Rue de Dreye – 4260 Fallais
Tél : 0496/26.83.91
www.braives.be/sem.aspx

MAISON DE LA MEHAIGNE ET DE L'ENVIRONNEMENT RURAL (MMER) A.S.B.L. (ACTIVITÉS NATURE)

Rue du Moulin, 50 – 4261 Latinne
Tél : 019/54.40.48 – www.mmer.be

CENTRE CULTUREL BRAIVES- BURDINNE

Chemin du Via, 20 – 4260 Braives
Tél : 019/54.92.50
www.culture-braives-burdinne.be

DIVERS

BIBLIOTHÈQUES (RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE BURDINALE- MEHAIGNE)

Filiale de Braives:
Chemin du Via, 20 – 4260 Braives
Filiale de Fallais:
Rue de Dreye, 13 – 4260 Fallais
Tél : 019/54.92.55
www.braives.be/bibliotheques.aspx

COMMUNE DE BRAIVES

Rue du Cornuchamp, 5 – 4260 Braives
Tél : 019/69.62.80 – www.braives.be

UNITÉ PASTORALE STE-MARIE EN MEHAIGNE

Rue du Sacré coeur, 6 – 4260 Braives
Tél : 019/69.85.17

GUIDES DE L'ÉTOILE DE BRAIVES

19^e Unité GCB Liège Ouest
Chef d'Unité : Patrick Delperdange
pdelperdange@besix.com

La recette de la compote de pommes

Les ingrédients

- des pommes 
- de l'eau 
- du sucre 
- de la cannelle 

Le matériel

- des éplucheurs 
- des couteaux 
- une cocotte-minute 
- une cuillère en bois 

- 1) Éplucher les pommes avec les éplucheurs. (enfants)
- 2) Couper les pommes en quartiers. (mamans)
- 3) Enlever les pépins et la queue des pommes. (mamans)
- 4) Couper les pommes en petits morceaux avec les couteaux. (enfants)
- 5) Mettre les morceaux de pommes dans la cocotte-minute. (enfants)
- 6) Mettre le sucre et la cannelle. (enfants)
- 7) Mettre de l'eau dans la cocotte-minute. (enfants)
- 8) Laisser cuire et remuer avec la cuillère. (mamans)

Bon appétit !

ACTIVITES

PETIT-DÉJEUNER DE LA RENTRÉE

QUAND ? Dimanche 4 septembre, de 8h30 à 11h00

QUI ? L'Association de Parents

POURQUOI ? Le financement de projets propres (activités scolaires, achat matériel, aménagement de la cour arrière,...)

BIENVENUE



Tous les parents et les enfants sont conviés ce dimanche à l'école afin de faire connaissance ou partager leurs souvenirs

de vacances autour d'un bol de cacao fumant et d'un bon petit croissant...

La rentrée s'annonce bien !

REPAS DE L'AMITIÉ

QUAND ? Samedi 8 et dimanche 9 octobre

QUI ? L'U.P.E.B.

POURQUOI ? La Saint-Nicolas des enfants

SYMPA, L'AMBIANCE !



Comme chaque année, afin d'aider Saint-Nicolas à gâter les enfants, vous êtes tous conviés au

traditionnel et non moins exceptionnel repas de l'amitié dit aussi « repas-moules ».

La bonne humeur est au rendez-vous et l'ambiance est assurée par les institutrices des écoles Notre-Dame de Braives (école du bas), communale (école du haut) et d'Avennes, qui revêtent pour l'occasion leur costume d'apparat : le tablier ;-)

MARCHÉ DE NOËL

QUAND ? Samedi 17 décembre

QUI ? Les institutrices, le Pouvoir Organisateur, l'Association de Parents

POURQUOI ? La gestion de l'école

A NE PAS MANQUER !



Dans une ambiance festive, lumineuse et colorée, nos petits anges revêtus d'un bonnet rouge entameront de doux chants de Noël.

Leur petite main saisissant la vôtre, ils vous feront tourner parmi les stands de jeux, de pâtisseries, le petit marché des artisans MAIS surtout, ils vous offriront (contre 1 ou 2 piécettes) leurs petits bricolages de Noël.

CARNAVAL

QUAND ? Samedi 3 mars

QUI ? L'Association de Parents

POURQUOI ? Le financement de projets propres (activités scolaires, achat de matériel, aménagement de la cour arrière,...)

AMBIANCE ET COTILLONS...



Un super cortège musical composé de princesses, de pirates, de clowns, de lions, ... dans un nuage de confettis et de serpentins est attendu dans les rues

de Braives afin de rechercher la MACRALE et la brûler dans un feu de joie.

Après quelques farandoles au Roxy (salle jouxtant l'école), petits et grands

gourmands se laisseront tenter par de nombreuses douceurs telles les popcorns et les cornets de pâtes,...

LE SPECTACLE DE L'ÉCOLE

QUAND ? Samedi 17 mars

QUI ? Les institutrices

POURQUOI ? La gestion de l'école

TROP MIGNON !



Quel moment merveilleux que de voir son petit bout sur scène !

Les institutrices réussissent des prouesses tant par la qualité des décors et accessoires que du spectacle en lui-même !

Nos enfants nous font vibrer par leurs petites mimiques, leurs danses, leurs sketches et leur entrain.

MAIS CHUUUT, le rideau se lève et tout le monde retient son souffle...

BARBECUE

QUAND ? Vendredi 4 mai

QUI ? L'U.P.E.B.

POURQUOI ? Le financement des projets scolaires

TOUS REUNIS !



Voici l'occasion de faire le lien entre les écoles dites du haut et du bas ainsi que celle d'Avennes.

Dans la cour et sous chapiteau, venez vous régaler d'une délicieuse assiette garnie ou d'un pain saucisse et faire un brin de causette ou renforcer des amitiés !

JOURNÉE TRAVAUX D'ENTRETIEN

QUAND ? Dimanche 4 septembre

QUI ? Le Pouvoir Organisateur

POURQUOI ? Entretien les bâtiments, la cour, le petit train, nettoyer les corniches et les rigoles, repeindre les portes,...

VIVRE MIEUX



Afin de permettre à nos enfants d'évoluer dans un cadre agréable, pensons à donner un petit coup de main et réaliser quelques rafistolages lors de la journée des travaux d'entretien.

Ensemble, même une heure peut faire la différence !



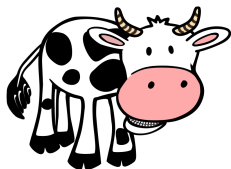
LES VOYAGES

CLASSES DE FERME

QUAND ? 6-7-8 juin

QUI ? Les élèves de 2^e et 3^e maternelles

CHIC, UN VOYAGE !



Une année sur deux, les enfants de 2^e et 3^e maternelles se rendent en classe de ferme. Ils réalisent, de manière ludique, diverses activités ayant un lien avec la vie à la campagne. Les institutrices nous transmettent des nouvelles tous les jours.

Un petit extrait ?

5 mai 2010 : « Les enfants sont bien arrivés, le temps de déposer les valises et ils sont déjà en compagnie des animaux (visite de la ferme, soins,...). Après-midi, deux groupes sont constitués. Le premier confectionne du jus de pommes, l'activité est super chouette et suivie par la dégustation de leur production (le jus était unanimement divin). L'autre groupe, à l'écurie, soigne et monte les poneys. »

6 mai 2010 : « Au programme : soins aux animaux et fabrication du lait en deux groupes distincts puis on change et jeu du « fil d'Ariane » tous ensemble. Après-midi, ils vivront comme les Gaulois. Demain, il est prévu un jeu de l'oie grandeur nature et une promenade en char à bancs. Bonne journée les parents... »

CLASSES DE MER

QUAND ? 28-29-30 mars

QUI ? Les élèves de 1^{re} primaire

LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE !



Tous les ans, les enfants de 1^{re} primaire se rendent à la mer et en reviennent ravis !

Imaginez trois jours sur la plage à faire des châteaux, des glissades avec les copains, du cuistax, se régaler de bons repas, faire de super visites et rigoler avec les institutrices... Que demander de mieux ?

En tout cas, ils en redemandent !

Un petit extrait ?

« Mercredi 5 avril 2011

Coucou tout le monde !!!

Nous vous envoyons de nos nouvelles !

Cette première journée s'est bien déroulée. Nous avons tout d'abord joué dans le jardin du Chat Botté avant de manger de délicieux spaghettis. Après cela, une petite balade sur la plage et il est déjà temps pour nous de nous remettre en marche... Direction : Bre-dene ! Pourquoi ? une heure de cuistax !!!

YOUPIEEEEEEEEEEEEEE !!!

Que le temps passe vite !!! Nous retournons profiter de la plage. Châteaux de sable, tunnels, glissades,... L'eau nous tente vraiment. Monsieur François décide d'aller sentir si elle est froide. C'est décidé, certains d'entre nous enlèvent leurs bottes et leurs chaussettes. Ils retroussent leurs pantalons et... HOP ! Les pieds dans l'eau ! Elle est un peu froide, mais c'est tellement gai !!!

Demain, un programme chargé s'annonce : activité « plage et dunes » au matin, visite du Sea Life après-midi, et puis direction Braives en car !

Tout cela...on vous le racontera en vrai !!!

REBUS

TROUVE LE PROVERBE QUI SE CACHE DERRIÈRE LE RÉBUS !



(La nuit, tous les chats sont gris)

PETITS JEUX

LE QUIZ DES PETITS ET DES GRANDS

Participez à notre grand quiz et... qui sait ? Peut-être remporterez-vous un fabuleux prix !

1. Comment se prénomme l'institutrice des premières maternelles ?

- a) Émilie
- b) Christine
- c) Aurélie

2. Combien coûte un repas chaud pour un élève de première maternelle ?

- a) 2,50 €
- b) 2,85 €
- c) 2,99 €



3. Quel était le thème du spectacle de l'école Notre-Dame en mars 2011 ?

- a) les schtroumpfs
- b) le gendarme de St-Tropez
- c) les grandes comédies musicales

4. Quelle est la couleur dominante dans la classe de madame Christine ?

- a) le vert pomme
- b) le jaune citron
- c) le bleu lavande

5. Comment se nomme l'A.S.B.L. chargée de la garderie des enfants ?

- a) Parents heureux, enfants aussi
- b) Enfants heureux, parents aussi
- c) Enfants contents, parents aussi

6. Pour quelle activité les élèves quittent-ils l'école en car une fois toutes les deux semaines ?

- a) promenade dans les bois
- b) piscine
- c) visite à la ferme

7. Question subsidiaire : combien d'enfants auront été inscrits à l'école Notre-Dame au 31 septembre 2011 ?

CHARADES

Mon premier est un animal de compagnie.

Mon deuxième croque volontiers une souris.

Mon troisième adore se prélasser au soleil.

Mon tout est une danse...

(chat + chat + chat = cha-cha-cha)

Mon premier est un métal précieux.

Mon deuxième se trouve dans les cieux.

Mon tout est un fruit délicieux...

(orange = ange + ro)

Mon premier est un oiseau bavard.

Mon deuxième est un rongeur.

Mon troisième se trouve dans le pain.

Mon quatrième est un nombre pair.

Mon tout est un monument d'Égypte...

(pyramide = rat + m + rat + e)

Mon premier est la première note de la gamme.

Mon deuxième est ce qui sert à écrire au tableau.

Mon troisième est la première lettre de l'alphabet.

En faisant mon quatrième, nous risquons de nous couper les doigts.

Mon tout est attendu impatiemment par les enfants à l'école...

(récréation = craie + a + scions + a + a)



DEVINETTES

Je voyage en restant toujours dans un coin.

Qui suis-je ?

(un timbre)

Monsieur et Madame Touille ont un fils.
Comment l'appellent-ils ?

(sachas)

Pourquoi les souris ont-elles peur des devinettes ?

(un chat)

(parce qu'elles ont peur de donner leur

Je suis grande avant d'être petite.

Qui suis-je ?

(une bougie)

Quel est le numéro de téléphone de la poule ?

(1919/444)

Quel est l'animal le plus heureux ?

(le choupette)

(le hibou, parce que sa femme est

Quel est le comble du crayon ?

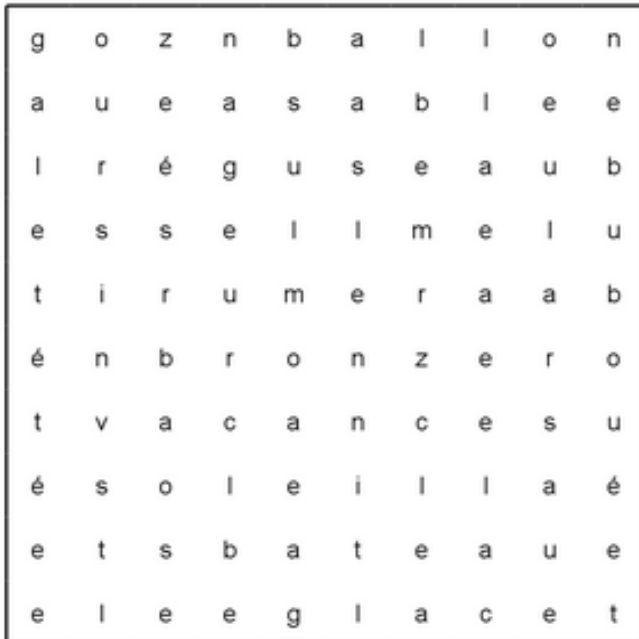
(avoir mauvaise mine)

Quel est le fruit que les poissons détestent ?

(la pêche)

MOTS MÊLÉS... SUR LE THÈME DES VACANCES !

Dans cette grille de mots mêlés, tu dois trouver les 15 mots suivants :



ballon
bronzé
glace
été
sable
sel
mer
galet
soleil
oursin
bateau
nageur
bouée
seau
vacances

Boulangerie WILLIQUET



THIER DEPAS 18
4260 BRAIVES
Tél. : 019 69 84 11
Heures d'ouverture : 7h-19h
Jours de fermeture : Dimanche



ENTREPRISE SINISTRI CHRISTOPHE



Réalisation & réparation
Toiture plate forme cheminée
Zinguerie-démoussage-peinture
Transformation Intérieur & extérieur

Siège social
rue de pitet 4530 villers le bouillet
Tél. : 019/67.67.50
G.s.m : 0494/ 62.53.73
E-MAIL : chris.sinistri@skynet.be

PHARMACIE R. BERTRAND et son équipe



Place du Carcan, 19
4260 BRAIVES
019/69.90.84.

*Ouvert du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-19h,
ainsi que le samedi 9h-13h*

BMS
Bury Michel
sprl

CARRELAGE CHAPES

Rue du Tombu, 1 - 4260 BRAIVES

Tél. : 019 69 82 17

Fax : 019 69 75 18

GSM : 0475 28 70 79

info@bms-carrelages.be

www.bms-carrelages.be



SCHOW ROOM :

Place Lucien Gustin, 5 - 4280 Hannut

Ouvert de 10 à 17h30, Samedi de 10 à 14H - Fermé le Mardi



SAFETY CLEAN

Nettoyage Agroalimentaire & industriel

www.safety-clean.be

Rue de la Chartreuse, 152

4030 Grivegnée (Liège)

Tél : +32 (0)4 344 51 10

E-mail: info@safety-clean.be



Aymeline Delchambre

GSM 0497 / 53 86 34
aymeline.delchambre@fiks.be

www.fiks.be

FIKS - ICH sprl • place Henri Hallet, 20 • B- 4280 Hannut
Tél. 019/51 99 00 • Fax 019/51 99 09

Banque
Centea de Braives
Flexibilité et proximité

Chez nous, vous trouverez un banquier proche et
à l'écoute de ses clients.

Votre satisfaction est la nôtre !

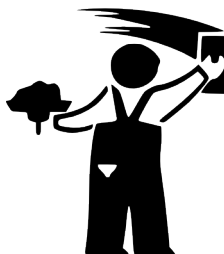
centea

Votre banquier
Pierre Marin
Rue du Sacré-Coeur, 13- 4260 Braives
☎ **019/ 54 69 54**

SPRL - P.14040175 - CIBL 010428-A-R

NOROC-LABOR SPRL

Plafonnage - Carrelage - Chape
n° d'enregistrement 09/28/1/0



Rue Raymond Pasleau 19
4280 Hannut

Tél. & Fax
019/51.65.35
Gsm 0477/333.540

Plantations Luc NOËL BRAIVES

POMMES : Jonagold, Elstar, Boscop, Braeburn, Granny
POIRES : Conférence et Doyenné

SIROP - MIEL - JUS DE POMME

mercredi de 17h à 19h,
samedi de 10h à 16h : Drève d'Ormes, 39
jeudi de 8h à 18h : Rue du Tumulus, 23

Tél. 019-69 94 47
Tél/Fax 019-69 87 29

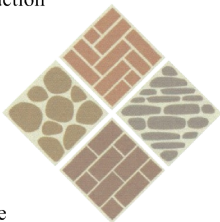
SPRL PIETTE

Matériaux de construction
Transports

Chemin du Via, 13
4260 Braives

Tél. 019/69.94.51

Gsm 0475/80.81.13
Fax 019/69.60.41
piette.sprl@skynet.be
TVA 0462.314.470



Pharmacie KAIRIS

Chaussée de
Tirlemont, 51
4260 - FALLAIS

019/56.61.01



Installation électrotechnique

Christian BEAUDUIN

Rue du Moulin, 32
4261 Latinne (Braives)



Tél/Fax : 019/69.79.05
Mobile : 0494/21.41.19

Electricité générale - Domotique - Sécurité

Contrôle d'accès - Biométrie - Video surveillance

www.cbtech.be • info@cbtech.be

*Thierry
Matagne*

BOULANGER-PÂTISSIER



Le pain est tellement
bon, pourquoi devriez-
vous vous en passer?

Rue du Centre 21
4250 GEER
Tél. : 019/32.63.19

Chaussée de Tirlemont 216
4520 VINALMONT
Tél. : 085/23.23.20

Rue G.Bolline 24
4260 FALLAIS
Tél. : 019/69.95.45



Un petit caprice ...

By ART OISE

DÉCORATION - ART DE LA TABLE - AMEUBLEMENT

Chaussée de Tirlemont, 7A - 4260 Braives - 019 69 76 54

ING



spri Callut - Dabompré



GEER
019/58 83 67

FALLAIS
019/69 92 48



Proxy

Chaussée de Tirlemont, 6a

BRAIVES

Le journal de l'Association de Parents

DATES A RETENIR

- Dimanche 4 septembre: Petit déjeuner
- Samedi 8 & dimanche 9 octobre: Souper moules
- Samedi 17 décembre: Marché de Noël
- Samedi 3 mars: Carnaval
- Samedi 17 mars: Spectacle de l'école
- Vendredi 4 mai: Barbecue

LIENS UTILES

- site de l'Association de Parents:
<http://ndbraives.wordpress.com/>
- Téléphone de l'école:
019/69.85.24
- Téléphone de la garderie:
019/69.91.64

